

## La population légale<sup>1</sup> de l'Ile-de-France

11 532 398 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2006

Guillemette BUISSON, Service études et diffusion  
Martial VÉRONÉ, Service statistique

**L**es populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 (Définitions). Publiées dans un décret paru au *Journal Officiel* le 30 décembre 2008, elles se réfèrent au 1<sup>er</sup> janvier 2006 et sont désormais établies annuellement. Ces chiffres sont pris en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'Ile-de-France compte 11 532 398 habitants. Elle abrite ainsi 18 % de la population française dans 4 % des communes. Depuis 1999, la population francilienne a augmenté de 580 000 habitants, soit 0,7 % en moyenne chaque année (figure 1). Ce taux est comparable à celui de la province.

### *L'Ile-de-France compte désormais 245 communes de plus de 10 000 habitants*

En Ile-de-France, les communes sont de grande taille. En effet, 46 % seulement des communes franciliennes ont moins

de 1 000 habitants, contre 75 % pour l'ensemble de la France (figure 2). De plus, l'Ile-de-France compte 245 communes de plus de 10 000 habitants. Le contraste est grand entre la plus petite commune, Charmont, 30 habitants, et la plus grande, Paris avec plus de 2 millions d'habitants. Aussi, la population est-elle très concentrée : plus de huit

Franciliens sur dix vivent dans une commune de plus de 10 000 habitants contre seulement cinq Français sur dix. Argenteuil et Montreuil rejoignent Boulogne-Billancourt et Paris dans le groupe des villes de plus de 100 000 habitants (figure 3). Huit communes, dont cinq se situent en Seine-Saint-Denis, passent, quant à elles, les 50 000 habitants,

### Définitions

**Les populations légales** de chaque commune regroupent la population municipale, la population comptée à part ainsi que la population totale, qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont utilisées comme référence dans environ 350 textes, législatifs ou réglementaires, qui touchent à divers aspects de la vie des communes, des entreprises ou des citoyens. Conformément à la loi du 27 février 2002, les populations légales sont publiées tous les ans.

**La population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Sont également comptées des personnes « hors ménages ordinaires » : les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, celles sans abri également recensées sur le territoire de la commune et celles résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune. La population municipale correspond à la population sans double compte de 1999, c'est-à-dire que chaque personne vivant en France est comptée dans la population municipale d'une commune et d'une seule. Les chiffres de population municipale de différentes communes peuvent donc être agrégés pour obtenir des données de population sur des zonages géographiques plus grands.

Les populations municipales sont arrondies à la centaine dans les tableaux, les valeurs exactes sont disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

**La population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont également une résidence sur la commune. Par exemple, les étudiants majeurs de moins de 25 ans qui, pour leurs études, habitent une autre commune que celle de leur résidence familiale sont comptés dans la population municipale de la commune où ils résident pour leurs études et dans la population comptée à part de la commune de leur résidence familiale. La population comptée à part représente une faible part de la population totale des communes.

**La population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

<sup>1</sup>Il s'agit ici de la population municipale.

Figure 1 - Cinq millions d'habitants en grande couronne

	Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2006 (en %)
<b>Paris</b>	<b>2 181 400</b>	<b>0,4</b>
<b>Petite couronne</b>	<b>4 326 400</b>	<b>1,0</b>
Hauts-de-Seine	1 536 100	1,0
Seine-Saint-Denis	1 492 000	1,1
Val-de-Marne	1 298 300	0,8
<b>Grande couronne</b>	<b>5 024 600</b>	<b>0,7</b>
Seine-et-Marne	1 273 500	0,9
Yvelines	1 395 800	0,4
Essonne	1 198 300	0,8
Val-d'Oise	1 157 000	0,7
<b>Ile-de-France</b>	<b>11 532 400</b>	<b>0,7</b>
Province	49 867 100	0,7
<b>France métropolitaine</b>	<b>61 399 500</b>	<b>0,7</b>

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

neuf les 20 000 habitants et six les 10 000 habitants. Par ailleurs, la population de toutes les communes franciliennes de plus de 50 000 habitants en 1999 a augmenté alors que c'est le cas pour 83 % des communes françaises. Parmi les communes de moins de 50 000 habitants en Ile-de-France, 83 % ont gagné de la population.

### Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, moteurs de la croissance francilienne

La croissance démographique est plus rapide en petite couronne (+ 1 %), notamment grâce aux grandes communes situées en périphérie de Paris. Ainsi, sept

des dix communes qui gagnent le plus de population dans la région sont situées dans les Hauts-de-Seine ou en Seine-Saint-Denis (figure 4). C'est le cas de Courbevoie, d'Issy-les-Moulineaux, de Levallois-Perret et de Montrouge dans les Hauts-de-Seine, de Saint-Denis, de Montreuil et d'Aubervilliers en Seine-Saint-Denis. Ces deux départements totalisent 37 % de la croissance démographique francilienne. Ils font partie du quart des départements français qui augmentent le plus vite.

A Paris, la croissance de la population est moins rapide : 0,4 % par an en moyenne. Toutefois, cela correspond à un gain de population particulièrement

élevé. Entre 1999 et 2006, un Francilien supplémentaire sur dix est un Parisien.

La population de la grande couronne augmente à peu près au même rythme qu'à la fin des années 1990, + 0,7 % par an. Cependant, la Seine-et-Marne se distingue avec une croissance de sa population un peu plus rapide que la moyenne (+ 0,9 % par an). C'est l'effet, en particulier, de la très forte progression des communes de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Bussy-Saint-Georges a ainsi doublé sa population entre 1999 et 2006 et contribue à près de 2 % de la croissance globale de la région.

### Sources et méthode

Les données de population au 1<sup>er</sup> janvier 2006 correspondent aux premiers résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2004 à 2008. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles un échantillon de 40 % des logements est enquêté au cours d'un cycle quinquennal (8 % par an dans chaque commune).

Figure 2 - Une commune francilienne sur cinq a plus de 10 000 habitants

	Nombre de communes			Population municipale		
	Ile-de-France		France %	Ile-de-France		France %
	Effectifs	%		Effectifs	%	
<b>Moins de 1 000 habitants</b>	<b>587</b>	<b>45,8</b>	<b>74,7</b>	<b>288 300</b>	<b>2,5</b>	<b>15,0</b>
moins de 400	248	19,4	49,1	60 700	0,5	5,5
de 400 à 999	339	26,5	25,6	227 600	2,0	9,5
<b>De 1 000 à 3 499 habitants</b>	<b>277</b>	<b>21,6</b>	<b>17,6</b>	<b>537 100</b>	<b>4,7</b>	<b>18,3</b>
de 1 000 à 1 999	164	12,8	11,9	238 000	2,1	9,6
de 2 000 à 3 499	113	8,8	5,7	299 100	2,6	8,7
<b>De 3 500 à 9 999 habitants</b>	<b>172</b>	<b>13,5</b>	<b>5,2</b>	<b>1 046 100</b>	<b>9,1</b>	<b>17,0</b>
de 3 500 à 4 999	61	4,8	2,3	261 100	2,3	5,6
de 5 000 à 9 999	111	8,7	2,9	785 000	6,8	11,4
<b>10 000 habitants ou plus</b>	<b>245</b>	<b>19,1</b>	<b>2,5</b>	<b>9 660 900</b>	<b>83,7</b>	<b>49,7</b>
de 10 000 à 19 999	86	6,7	1,3	1 290 400	11,2	10,7
de 20 000 à 49 999	121	9,4	0,9	3 624 200	31,4	15,3
de 50 000 à 99 999	34	2,7	0,2	2 250 400	19,5	8,6
100 000 ou plus	4	0,3	0,1	2 495 900	21,6	15,1
<b>Ensemble</b>	<b>1 281</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>11 532 400</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France entière. Paris, Lyon et Marseille comptent chacune pour une commune.

Source : Insee, recensement de la population 2006

Figure 3 - 38 communes de plus de 50 000 habitants en 2006

Département	Commune	Population municipale en 2006	Population sans double compte en 1999
Paris	Paris	2 181 400	2 125 300
Hauts-de-Seine	Boulogne-Billancourt	110 300	106 400
<b>Val-d'Oise</b>	<b>Argenteuil</b>	<b>102 700</b>	<b>94 000</b>
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>Montreuil</b>	<b>101 600</b>	<b>90 700</b>
Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	97 900	85 800
Val-de-Marne	Créteil	89 000	82 100
Hauts-de-Seine	Nanterre	88 300	84 300
Yvelines	Versailles	87 500	85 700
Hauts-de-Seine	Courbevoie	84 400	69 700
Val-de-Marne	Vitry-sur-Seine	82 900	78 900
Hauts-de-Seine	Asnières-sur-Seine	82 400	75 800
Hauts-de-Seine	Colombes	82 000	76 800
Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois	81 600	80 000
Hauts-de-Seine	Rueil-Malmaison	77 600	73 500
Val-de-Marne	Saint-Maur-des-Fossés	75 200	73 100
Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	74 900	74 200
Seine-Saint-Denis	Aubervilliers	73 500	63 100
Seine-Saint-Denis	Drancy	66 100	62 300
Hauts-de-Seine	Levallois-Perret	62 900	54 800
Hauts-de-Seine	Issy-les-Moulineaux	61 500	52 600
Hauts-de-Seine	Neuilly-sur-Seine	61 500	59 900
Seine-Saint-Denis	Noisy-le-Grand	61 300	58 200
Hauts-de-Seine	Antony	60 600	59 900
Val-d'Oise	Sarcelles	58 700	57 900
Hauts-de-Seine	Clichy	57 200	50 200
Val-d'Oise	Cergy	56 900	54 700
Val-de-Marne	Ivry-sur-Seine	55 600	51 000
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>Pantin</b>	<b>53 600</b>	<b>49 900</b>
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>Bondy</b>	<b>53 300</b>	<b>46 800</b>
Val-de-Marne	Maisons-Alfort	53 200	51 100
<b>Essonne</b>	<b>Evry</b>	<b>52 700</b>	<b>49 400</b>
Val-de-Marne	Fontenay-sous-Bois	51 700	50 900
Yvelines	Sartroville	51 600	50 200
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>Epinay-sur-Seine</b>	<b>51 600</b>	<b>46 400</b>
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>Blanc-Mesnil (Le )</b>	<b>51 100</b>	<b>46 900</b>
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>Sevran</b>	<b>51 100</b>	<b>47 100</b>
<b>Hauts-de-Seine</b>	<b>Clamart</b>	<b>50 700</b>	<b>48 600</b>
<b>Val-de-Marne</b>	<b>Villejuif</b>	<b>50 600</b>	<b>47 400</b>

**Lecture** : les populations municipales des communes « en gras » ont dépassé le seuil de 50 000 ou 100 000 habitants.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

Figure 4 - Dix communes représentent le quart de la croissance démographique francilienne

	Population municipale en 2006	Population sans double compte en 1999	Gain de population	Contribution à la croissance démographique francilienne (%)
Paris	2 181 400	2 125 300	56 100	9,6
Courbevoie	84 400	69 700	14 700	2,5
Saint-Denis	97 900	85 800	12 100	2,0
Montreuil	101 600	90 700	10 900	1,9
Aubervilliers	73 500	63 100	10 400	1,8
Bussy-Saint-Georges	18 800	9 200	9 600	1,6
Issy-les-Moulineaux	61 500	52 700	8 800	1,5
Argenteuil	102 700	94 000	8 700	1,5
Levallois-Perret	62 900	54 700	8 100	1,4
Montrouge	45 200	37 700	7 500	1,3
<b>Ensemble des 10 communes</b>	<b>2 829 900</b>	<b>2 682 900</b>	<b>147 000</b>	<b>25,3</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>11 532 400</b>	<b>10 952 000</b>	<b>580 400</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

### Pour en savoir plus

**Mary-Portas F.-L.** : « Recensement de la population de 2006 - Retour de la croissance démographique dans le centre de l'agglomération francilienne », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 311, janvier 2009.

Le recensement de la population, site internet de l'insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand

Conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale

ISSN 1635-9984 - Code Sage AFCH0852 - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2009 © Insee 2009

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-France Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)